



Avis public : début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Peshu Napeu

LONGUEUIL, Québec, 19 mars 2025 – Le Conseil des Innus de Pessamit, Innergex énergie renouvelable inc et la Municipalité régionale de comté de Manicouagan (« MRC de Manicouagan ») informe la population du début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Peshu Napeu.

Peshu Napeu est un projet éolien communautaire de 300 MW qui sera situé dans la MRC de Manicouagan sur le Nitassinan de Pessamit. Le projet est issu d'un partenariat autochtone et communautaire formé par le Conseil des Innus de Pessamit (39 %), Innergex (38 %) et la MRC de Manicouagan (23 %). Un contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec a été signé le 17 mai dernier et la construction du parc éolien, prévue en 2027, nécessitera la création de nombreux emplois et impliquera la participation d'entreprises locales et régionales. À sa mise en service commerciale prévue pour 2029, le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de 60 000 foyers et apportera des retombées économiques et sociales concrètes à la communauté.

Consultation publique

L'avis de projet ainsi que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le [registre public des projets](#) assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Observations du public

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 18 avril, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public : <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou sans frais 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/>

À propos du Conseil des Innus de Pessamit

Le Conseil des Innus de Pessamit agit pour et au nom de la Première Nation des Innus de Pessamit. Cette Première Nation est une nation autochtone composée de plus de 4 000 Innus de Pessamit. Le territoire ancestral de cette Première Nation, le Nitassinan des Innus de Pessamit, d'une superficie de plus de 138 000 km² est couvert par la région de la Manicouagan.

À propos d'Innergex énergie renouvelable Inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant 35 ans. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 90 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 707 MW (puissance installée brute de 4 663 MW), dont 42 centrales hydroélectriques, 36 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 3 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 17 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 945 MW (puissance installée brute de 1 577 MW), dont 6 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 288 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque.

Pour en savoir plus, visitez innnergex.com ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/innnergex).

À propos de la MRC de Manicouagan

La MRC de Manicouagan est située dans la région de la Côte-Nord à près de 400 km à l'est de Québec et comprend huit localités, dont la Ville de Baie-Comeau, toutes sises en bordure du fleuve St-Laurent et de la route 138. Cet immense territoire de 39 741,49 km² - l'un des plus grands pour une MRC au Québec - est occupé presque en totalité par le Territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes, caractérisé par sa forêt boréale et la présence de plusieurs centrales hydroélectriques, dont la renommée Manic-5. La MRC de Manicouagan est identifiée comme une région ressource et l'exploitation de ses richesses naturelles est à l'origine de son développement économique.

Découvrez la Manicouagan : visitez le mrcmanicouagan.qc.ca et le manicouagan.ca.

-30-

Contact

Innergex énergie renouvelable

Paul Madrennes
Coordonateur principal - Développement
514 705-4663
pmadrennes@innnergex.com

Médias

Jade Lachapelle
Conseillère – Communications
450 928-2550, poste 1302
media@innnergex.com

Conseil des innus de Pessamit

Gérald Hervieux
Agent de liaison - Pessamit
418 295-6698
g.hervieux@pessamit.ca

La MRC de Manicouagan

Marcel Furlong
Préfet élu
418 589-9594, poste 243
prefet@mrcmanicouagan.qc.ca